**PARTIE 2 : QUELS POLITIQUES ET DISPOSITIFS DE SANTÉ PUBLIQUE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE SANTÉ ?**

Fiche 7: POLITIQUE DE L’OMS

**Objectifs:**

* Présenter les fonctions de l’OMS.
* Repérer le lien entre les priorités d’action de l’OMS et ses fonctions

Diaporama de présentation de l’OMS : <http://www.who.int/about/brochure_fr.pdf>

# L’OMS : présentation générale

L’OMS est la structure chargée des affaires sanitaires au sein de l’ONU. Elle est organisée autour de différents organes et différents services :

* **l’assemblée générale** est *l’organe délibérant* et rassemble 192 représentants des différents États auxquels s’ajoutent 2 États partenaires. Elle fixe la politique de l’OMS.
* l*’exécutif* est constitué **d’un directeur et d’un conseil exécutif**, chargés de mettre en œuvre la politique de l’OMS.

Le siège de l’OMS est situé à Genève, 6 bureaux régionaux (carte p59) et des bureaux dans chaque pays membre permettent d’assurer le relais et la remontée des décisions et des informations. Plus de 8 000 personnes de plus de 150 nationalités travaillent pour l’organisation dans 147 bureaux de pays.

Outre des médecins, des spécialistes de la santé publique, des scientifiques et des épidémiologistes, le personnel de l’OMS est composé de personnes formées à gérer des systèmes administratifs, financiers et d’information, ainsi que d’experts dans les domaines des statistiques sanitaires, de l’économie ou des secours d’urgence.

Son rôle s’exerce au niveau de la surveillance de l’état de santé de la population mondiale, du soutien de la recherche, de la définition de normes, de la mise en place d’actions destinées à améliorer l’état de santé de la population mondiale.

# La gouvernance et l’organisation administrative de l’OMS

La gouvernance est exercée par un directeur et l’assemblée mondiale de la santé. Le Dr Tedios Adhanom GHEBREYESUS est le Directeur général de l’OMS .

L’assemblée mondiale de la santé est l’organe décisionnel. Elle étudie les rapports du Conseil exécutif auquel elle donne des instructions (nouvelles études, recherches…) Le Conseil exécutif est composé de 34 membres techniquement qualifiés dans le domaine de la santé. La principale réunion se tient en janvier avec une deuxième réunion plus courte en mai. Les principales fonctions du Conseil sont d’appliquer les décisions et directives de l’Assemblée de la Santé.

# Fonctions et priorités de l’OMS

L’OMS a pour mission principale d’amener tous les peuples au meilleur niveau de santé possible. Elle assure dans ce but de multiples fonctions :

* fixer les priorités de recherche ;
* assurer une veille sanitaire internationale ;
* proposer des politiques de santé ;
* piloter les actions sanitaires mondiales ;
* fournir un appui technique aux États ;
* fixer des normes et des critères de santé au niveau mondial.

Elle définit également des priorités d’action dans le cadre de son programme de travail, actuellement :

* contribuer à la sécurité sanitaire dans le monde ;
* diminuer la consommation de tabac, promouvoir une alimentation saine ainsi que l’exercice physique ;
* lutter contre les grandes maladies et améliorer la santé des femmes et des enfants ;
* améliorer l’accès aux soins.

# Interventions sanitaires en cas de crise

L’OMS aide les autorités sanitaires à se préparer aux situations de crises, à intervenir efficacement en cas de risque avéré et à mieux organiser le système de veille et de sécurité sanitaire. L’OMS s’appuie sur un réseau mondial d’alerte et d’action en cas d’épidémie, le réseau GAR.

# Le règlement sanitaire international (RSI)

Entré en vigueur en juin 2007, le RSI édicte des règles que les États doivent observer pour repérer et tenter de stopper les épidémies. Un centre stratégique d’opérations sanitaires (SHOC) sert à coordonner l’information et l’action entre les pays. Le SHOC a été mis en service en juillet 2003 et utilisé pour la première fois à l’appui de la coordination d’urgence lors de la catastrophe du raz­de­marée le 26 décembre 2004.